

Révision du zonage d'assainissement des Eaux Usées

Commune de Les Moutiers en Retz

Pièce 1

Délibération du conseil communautaire approuvant le
projet de révision du zonage du 1/02/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 1^{er} FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le premier février à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du vingt-cinq janvier deux mille vingt-quatre.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Olivier GUILLET, M. Antoine HUBERT, Mme Claire HUGUES, M. Joël HERBIN, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, Mme Virginie ROTHAISS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

Excusés : Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Carole BRAS, M. Paul-Eric FILY, Mme Nadège PLACE, M. Rémy ROHRBACH.

Absents : M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN à Mme Claire HUGUES, Mme Carole BRAS à M. Jacques RIPOCHE, M. Paul-Eric FILY à Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Nadège PLACE à M. Jacky DROUET, M. Rémy ROHRBACH à M. Jacques PRIEUR.

Secrétaire de séance : Mme Danielle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 35 - Pouvoirs : 5 - Votants : 40

Sortie de Mme VAN GOETHEM (porteuse d'un pouvoir) au moment du vote :

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 34 - Pouvoirs : 4 - Votants : 38

2024-24 : Révision du zonage d'assainissement de la commune des Moutiers en Retz : approbation

Rapporteur : Monsieur Claude CAUDAL – Vice-Président en charge de la commission « Cycle de l'Eau – Littoral – Marais »

La commune des Moutiers en Retz dispose d'un plan de zonage d'assainissement approuvé en janvier 2007 pour lequel toutes les zones relevant de l'assainissement collectif ont été desservies par le réseau d'assainissement collectif.

Un nouveau plan de zonage d'assainissement est proposé afin de répondre aux enjeux suivants :

- Mise en cohérence du zonage précédent avec le projet de révision du PLU en cours,
- Adaptation du périmètre de l'assainissement collectif aux zones d'urbanisation future situées en périphérie de l'agglomération (zones 1AU et 2AU),
- Adaptation du périmètre relevant de l'assainissement collectif dans les zones urbanisées en cohérence avec le zonage défini au PLU,
- Maintien en zone d'assainissement non collectif de la totalité des logements situés en zones agricoles et en zones naturelles.

Afin que le zonage d'assainissement soit en cohérence avec ce projet, il est nécessaire de procéder à sa révision via une procédure d'enquête publique.

Le cabinet d'études SCE a été mandaté par Pornic agglo Pays de Retz pour établir un projet de révision. Ce projet sera consultable en mairie des Moutiers en Retz.

Ainsi, la révision du zonage, présentée sur la carte jointe en annexe, ne présente pas de changement important de l'assainissement et correspond à la mise en compatibilité des différents documents et du patrimoine existant (ancien zonage, réseaux existants, PLU en cours de révision).

L'analyse des incidences de la révision du zonage d'assainissement sur la station d'épuration des Salineaux montre qu'elle présente une capacité adaptée aux projets de développement de la commune et des autres communes desservies par la station d'épuration du Salineau puisque celle-ci en période estivale serait à 67% de sa capacité nominale en comptabilisant les charges de pollution futures arrivant à la station d'épuration.

Pornic agglo Pays de Retz a sollicité en parallèle la Mission Régionale d'Autorité Environnementale des Pays de la Loire quant à la soumission de cette révision à évaluation environnementale, dont l'instruction est en cours.

- Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Cycle de l'eau – Littoral – Marais » du 13 décembre 2023 et du bureau du 18 janvier 2024,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *d'approuver le projet de révision du zonage d'assainissement de la commune des Moutiers en Retz, tel qu'il est annexé à la présente délibération,*
- *d'approuver que ledit projet sera soumis à enquête publique conformément au Code de l'Environnement, cette enquête publique qui se déroulera courant 2024 conjointement avec celle relative à la révision du PLU de la commune,*
- *d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

**Le Président,
Jean-Michel BRARD**

Pièce jointe :
Zonage assainissement

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20240202-2-DE

Acte mis en ligne le 5-02-2024

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 02-02-2024

Publication le : 02-02-2024

**Par délégation
La Vice-Présidente,
Pascale BRIAND**

